

États financiers consolidés de

GROUPE TVA INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Groupe TVA inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Groupe TVA inc. et de ses filiales [le « Groupe »] qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexées, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers ci-joints.



Évaluation de la dépréciation de l'écart d'acquisition des UGT des services cinématographiques et audiovisuels

Tel qu'il est décrit à la note 15 des états financiers consolidés, la valeur comptable de l'écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie [« UGT »] des services cinématographiques et audiovisuels s'élevait à 9,1 millions de dollars au 31 décembre 2020. La direction évalue s'il y a eu une dépréciation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition au moins une fois par an ou à tout moment s'il existe un indice de dépréciation. Pour déterminer si la valeur comptable de l'écart d'acquisition est recouvrable, la direction doit estimer la valeur recouvrable de l'UGT connexe en se fondant sur la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Lors de l'estimation de la valeur recouvrable, les flux de trésorerie prévus de l'UGT des services cinématographiques et audiovisuels peuvent être volatils en raison principalement du calendrier des grandes productions cinématographiques. La valeur recouvrable de l'UGT fondée sur sa valeur d'utilité est sensible à certaines hypothèses, notamment le taux de croissance des revenus, le taux de croissance des résultats, le taux de croissance perpétuelle et le taux d'actualisation avant impôt connexe. Compte tenu de la sensibilité relative de ces hypothèses à l'égard du test de dépréciation et de la complexité inhérente à leur audit, l'évaluation de l'écart d'acquisition de cette UGT constitue une question clé de l'audit.

Pour tester la valeur recouvrable estimée de l'UGT, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, ce qui suit :

- avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué l'exactitude arithmétique du modèle de la direction, la méthode d'évaluation et certaines hypothèses importantes, telles que le taux d'actualisation avant impôt.
- nous avons corroboré le taux de croissance perpétuelle utilisé avec des données de sources externes, y compris l'information financière de sociétés comparables.
- nous avons évalué l'exactitude historique des estimations de la direction du taux de croissance des revenus et du taux de croissance des résultats prévus en comparant les projections antérieures de la direction à la performance passée réelle.
- nous avons évalué le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des résultats prévus en les comparant à la performance passée et en examinant les contrats existants relatifs à des productions et services audiovisuels.
- nous avons procédé à une analyse de sensibilité des hypothèses importantes, y compris le taux de croissance des revenus et des résultats et le taux d'actualisation avant impôt, afin d'évaluer les variations de la valeur recouvrable de l'UGT qui résulteraient de modifications apportées à ces hypothèses.
- nous avons également évalué le caractère adéquat des informations fournies à la note 15 des états financiers consolidés ci-joints à l'égard de cette question.

Évaluation des droits de diffusion

Tel qu'il est présenté à la note 10 des états financiers consolidés, les droits de diffusion et de distribution s'élevaient à 165,8 millions de dollars au 31 décembre 2020 et, comme il est présenté à la note 3, un montant de 224,2 millions de dollars lié aux émissions et aux droits de diffusion et de distribution a été comptabilisé au titre des achats de biens et services pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les droits de diffusion représentent une partie importante de ces montants. Tel qu'il est décrit à la note 1 o), les droits de diffusion sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés. En outre, la direction revoit périodiquement les estimations de revenus futurs utilisées pour déterminer la valeur de réalisation nette des stocks liés aux droits de diffusion, et la valeur comptable est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

Pour tester l'évaluation des droits de diffusion, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, ce qui suit :

- nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés aux processus des droits de diffusion.
- nous avons obtenu les tableaux de la direction et, pour un échantillon, examiné si la méthode utilisée pour passer en charges les droits de diffusion a été appliquée de façon appropriée et constante.
- nous avons testé l'exactitude arithmétique des tableaux et testé l'exhaustivité et l'exactitude d'un échantillon de droits de diffusion compris dans les tableaux.
- nous avons évalué l'exactitude historique des estimations de la direction des revenus futurs pour certains droits de diffusion, selon le cas, en comparant les projections antérieures aux revenus réalisés historiques.

Question clé de l'audit

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation des droits de diffusion constitue une question clé de l'audit compte tenu de l'importance de ces droits par rapport aux états financiers consolidés et de la complexité inhérente à l'audit des estimations de la direction et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer les revenus futurs aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette, ainsi que de la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés.

- nous avons évalué les estimations de la direction des revenus futurs pour certains droits de diffusion, comme les événements en direct, en comparant les revenus futurs prévus aux revenus réalisés historiques relativement à des droits comparables.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Francis Guimond.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
18 février 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118111



GROUPE TVA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

États financiers consolidés

États consolidés des résultats.....	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
Bilans consolidés	4
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	2020	2019
Revenus	2 et 25	508 144 \$	569 910 \$
Achats de biens et services	3 et 25	319 772	353 132
Coûts liés au personnel	3 et 23	103 066	144 338
Amortissement	12,13 et 14	33 330	40 311
Charges financières	4	2 535	3 892
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	5	6 197	5 890
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice et part du bénéfice dans les entreprises associées		43 244	22 347
Impôts sur le bénéfice	7	11 845	6 150
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(942)	(485)
Bénéfice net		32 341 \$	16 682 \$
Bénéfice net attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		32 317 \$	16 452 \$
Participation ne donnant pas le contrôle		24	230
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	21	0,75 \$	0,38 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2020	2019
Bénéfice net		32 341 \$	16 682 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
(Perte) gain sur réévaluations	24	(13 485)	2 421
Impôts différés	7	3 574	(644)
		(9 911)	1 777
Résultat global		22 430 \$	18 459 \$
Résultat global attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		22 406 \$	18 229 \$
Participation ne donnant pas le contrôle		24	230

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 21)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global – Régimes à prestations définies		
Solde au 31 décembre 2018	207 280 \$	581 \$	59 406 \$	3 497 \$	966 \$	271 730 \$
Bénéfice net	–	–	16 452	–	230	16 682
Autres éléments du résultat global	–	–	–	1 777	–	1 777
Solde au 31 décembre 2019	207 280	581	75 858	5 274	1 196	290 189
Bénéfice net	–	–	32 317	–	24	32 341
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(9 911)	–	(9 911)
Solde au 31 décembre 2020	207 280 \$	581 \$	108 175 \$	(4 637) \$	1 220 \$	312 619 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		2 838 \$	3 383 \$
Débiteurs	9	154 060	160 552
Impôts sur le bénéfice		1 391	2 508
Contenu audiovisuel	10	112 982	88 422
Charges payées d'avance		3 217	3 105
		274 488	257 970
Actif à long terme			
Contenu audiovisuel	10	57 245	54 678
Placements	11	11 238	10 598
Immobilisations	12	165 247	175 653
Actifs liés au droit d'utilisation	14	10 326	8 530
Actifs incorporels	13	25 028	29 311
Écart d'acquisition	6 et 15	21 696	21 696
Impôts différés	6 et 7	23 923	16 710
		314 703	317 176
Total de l'actif		589 191 \$	575 146 \$

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

Aux 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Découvert bancaire		1 699 \$	– \$
Créditeurs, charges à payer et provisions	16	106 066	103 945
Droits de contenu à payer		62 252	83 244
Revenus reportés		14 077	16 883
Impôts sur le bénéfice		8 415	309
Tranche à court terme des obligations locatives	19	3 001	3 238
Dette échéant à court terme	18	27 117	44 846
		222 627	252 465
Passif à long terme			
Obligations locatives	19	9 148	7 978
Autres éléments de passif	20	38 223	18 076
Impôts différés	7	6 574	6 438
		53 945	32 492
Capitaux propres			
Capital-actions	21	207 280	207 280
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		108 175	75 858
Cumul des autres éléments du résultat global		(4 637)	5 274
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		311 399	288 993
Participation ne donnant pas le contrôle		1 220	1 196
		312 619	290 189
Engagements, garanties et éventualités	17 et 26		
Total du passif et des capitaux propres		589 191 \$	575 146 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 18 février 2021, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Sylvie Lalande, Présidente du conseil d'administration

(signé)

A. Michel Lavigne, Président du comité d'audit et de gestion des risques

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		32 341	\$ 16 682
Ajustements pour :			
Amortissement	12,13 et 14	33 330	40 311
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(942)	(485)
Impôts différés	7	(3 503)	1 423
Gain sur disposition d'actifs	5	(254)	–
Autres		(327)	10
		60 645	57 941
Variation nette hors caisse des éléments d'exploitation	8 a)	(22 727)	(6 469)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		37 918	51 472
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	12	(13 475)	(14 169)
Acquisitions d'actifs incorporels	13	(2 669)	(4 627)
Acquisitions d'entreprises	6	(3 519)	(35 477)
Dispositions d'immobilisations	5	323	–
Autres		362	293
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(18 978)	(53 980)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette du découvert bancaire		1 699	–
Remboursement du prêt à terme		–	(52 939)
Variation nette du crédit rotatif		(17 737)	44 863
Remboursement d'obligations locatives	19	(3 394)	(4 040)
Autres		(53)	(105)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		(19 485)	(12 221)
Variation nette des espèces		(545)	(14 729)
Espèces au début de l'exercice		3 383	18 112
Espèces à la fin de l'exercice		2 838	\$ 3 383

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, des services cinématographiques et audiovisuels, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que dans l'édition de magazines. La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada. Les participations directes et indirectes de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	% de détention
TVA Publications inc.	100,0 %
MELS Studios et Postproduction s.e.n.c.	100,0 %
MELS Doublage inc.	100,0 %
Incendo Média inc.	100,0 %
COLAB STUDIO Marketing Collaboratif inc.	100,0 %
TVA Productions inc.	100,0 %

La pandémie de la COVID-19 a des répercussions majeures sur l'environnement économique au Canada et à l'échelle mondiale. Le 13 mars 2020, afin de limiter la propagation du virus, le gouvernement du Québec a imposé une série de restrictions et de mesures préventives spéciales, y compris la suspension des activités commerciales jugées non essentielles à l'échelle de la province. Le gouvernement du Québec a implanté progressivement par la suite un plan de reprise des activités, qui a été suivi par un second plan de mesures de restrictions et par la suspension à nouveau de certaines activités commerciales à la fin de décembre 2020 en raison de la deuxième vague de la pandémie. Cette crise sanitaire a réduit les activités de nombreux partenaires d'affaires de Groupe TVA et a entraîné un ralentissement marqué de certains secteurs d'activités de la Société en 2020. Entre autres répercussions, les restrictions et les mesures préventives imposées par le gouvernement du Québec ont causé une réduction significative des revenus publicitaires, une baisse importante d'événements sportifs diffusés par la chaîne spécialisée « TVA Sports » ou une modification des calendriers afférents impactant ainsi le moment de la comptabilisation des charges connexes, une réduction de la fréquence de mise en marché de certaines publications et un arrêt temporaire de la plupart de nos activités de production de contenu. Malgré les contraintes occasionnées par cette pandémie, la Société a continué et continuera de maintenir ses activités essentielles visant à informer en plus de divertir la population durant cette crise sanitaire, tout en protégeant la santé et la sécurité de ses employés et du public. La Société s'est d'ailleurs assurée d'offrir un service d'information en continu sur la crise sanitaire aux téléspectateurs via le Réseau TVA ainsi que la chaîne spécialisée « LCN ». En raison du ralentissement de l'économie, environ 25 % des employés de Groupe TVA ont reçu des prestations au cours de l'année en vertu du programme de soutien de la Société pour compenser leur mise en disponibilité. Durant la crise sanitaire, ce programme offre une aide financière en supplément des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») ou de Prestation canadienne d'urgence. Plusieurs entités des différents secteurs de la Société se sont qualifiées à la SSUC et des courus pour subventions à recevoir ont été comptabilisées en 2020 en contrepartie d'une réduction des coûts de main-d'œuvre. Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution de la pandémie, il n'est pas possible de déterminer avec certitude tous les impacts qui s'y rattacheront sur toute sa durée.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 k)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 t)) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 u)), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

b) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats sous la rubrique « Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres ».

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres des bilans consolidés, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires, et sont initialement évaluées à la juste valeur.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Charges financières ».

e) Constatation des revenus

La Société constate les revenus d'exploitation provenant d'un contrat avec un client seulement lorsque tous les critères suivants sont respectés :

- les parties au contrat ont approuvé le contrat (par écrit, oralement ou selon les autres pratiques d'affaires habituelles) et sont tenues de remplir leurs obligations respectives;
- la Société peut identifier les droits de chacune des parties à l'égard des biens ou services à être transférés;
- la Société peut identifier les termes de paiement pour les biens ou services à être transférés;
- le contrat a une substance commerciale (c'est-à-dire qu'il est attendu que le risque, le moment ou le montant des flux de trésorerie futurs de la Société changeront du fait du contrat); et
- il est probable que la Société recouvre les sommes auxquelles elle a droit suite au transfert des biens ou services au client.

Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites Internet et applications mobiles de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la mise en marché du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement lors de la parution du magazine.

Revenus provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements

Les revenus tirés de la location de studios, de mobiles et d'équipements sont constatés linéairement sur la durée de location.

Revenus provenant des services de postproduction et d'effets visuels

Les revenus tirés des services de postproduction et d'effets visuels sont constatés au moment où le service est rendu.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Constatation des revenus (suite)

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

Revenus provenant des activités de la production et de la distribution

Les revenus tirés de la production et de la distribution sont constatés au moment où la production est terminée, livrée et acceptée par le client selon les conditions de licence ou le contrat de distribution et que le client peut commencer à exploiter et à diffuser le contenu. Les revenus tirés des services de production sont constatés au moment où le service est rendu.

f) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

g) Contrats-échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Les revenus y étant associés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

h) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

i) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Contrats de location

Pour la majorité de ses contrats de location, la Société comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative dans le bilan au début du contrat. Les actifs et passifs découlant de ces contrats de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée du bail, moins les avantages incitatifs reçus, en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société à cette date. La durée du bail comprend le terme initial ainsi que toutes les périodes additionnelles pour lesquelles il est raisonnablement certain que la Société exercera son option de renouvellement.

L'actif lié au droit d'utilisation est amorti sur le moindre de la durée du bail ou la durée de vie utile de l'actif sous-jacent.

L'intérêt sur l'obligation locative est présenté dans les états consolidés des résultats à titre de charges financières et les paiements en capital de l'obligation locative sont présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie.

k) Instruments financiers

La plupart des actifs et passifs financiers sont classés à titre d'instruments financiers évalués ultérieurement au coût amorti, à l'exception de certains placements qui sont présentés à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat global.

l) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette sont capitalisés en réduction de la dette et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels ainsi que l'édition de magazines au Canada. De plus, plusieurs filiales de la Société se sont qualifiées pour la Subvention salariale d'urgence du Canada. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou en réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites. Dans le secteur magazines, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur le nombre de parutions.

n) Comptes clients

Les comptes clients sont présentés nets d'une provision pour pertes de crédit attendues. La Société utilise la méthode des pertes de crédit attendues telle que requise par l'IFRS 9 pour estimer cette provision. Cette méthode tient compte des risques de crédit propres à ses clients, la durée de vie attendue de ces actifs financiers, les tendances historiques ainsi que les conditions économiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsqu'ils sont considérés comme irrécouvrables.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o) Contenu audiovisuel

Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de télédiffusion, de production et de distribution sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion ou de la livraison en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs seront générés.

Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) le coût de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Contenu audiovisuel » à court ou à long terme selon le cas.

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés.

Les droits de diffusion à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme sous les rubriques « Droits de contenu à payer » et « Autres éléments de passif », selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

Droits de distribution et droits de distribution à payer

Les droits de distribution ayant trait aux activités de distribution de films et de produits audiovisuels comprennent les coûts de production ou d'acquisition des droits des films et les coûts accessoires à ces droits. La Société constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque i) le coût du droit de distribution est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable; ii) le produit audiovisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de droits de distribution; et iii) le produit audiovisuel ou le film est disponible pour distribution.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o) Contenu audiovisuel (suite)

Droits de distribution et droits de distribution à payer (suite)

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance et figurent sous les rubriques « Contenu audiovisuel » à court ou à long terme selon le cas.

Les droits de distribution sont reconnus dans les charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit imputé dans la proportion de ses revenus bruts réalisés par rapport au total des avantages économiques futurs anticipés sur une période d'exploitation raisonnable.

Les droits de distribution à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme sous les rubriques « Droits de contenu à payer » et « Autres éléments de passif », selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion et à la distribution, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable du contenu audiovisuel est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

La valeur de réalisation nette des stocks de produits représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant de la dépréciation du contenu audiovisuel et des stocks de produits peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

p) Placements

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans les entreprises associées est comptabilisée dans les états consolidés des résultats. Les autres placements sont comptabilisés à la juste valeur via les états consolidés des résultats. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

q) Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la durée d'utilité estimative.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

r) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 f)), l'écart d'acquisition est attribué à une ou plusieurs UGTs à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou des UGTs qui bénéficieront des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amorties.

Les listes de clients et les clauses de non-concurrence provenant d'acquisitions d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les logiciels sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs incorporels développés à l'interne tels que les logiciels et les sites Internet sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de ces actifs pouvant être utilisés à l'interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charge.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)

Actifs incorporels (suite)

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Logiciels, sites Internet et applications mobiles	3 à 10 ans
Listes de clients et clauses de non-concurrence	3 à 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

s) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les frais de rationalisation, qui comprennent entre autres des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu. Ceux-ci comprennent également une provision pour la portion des frais d'exploitation liés à des baux onéreux nets des revenus estimatifs liés à des locaux devenus vacants à la suite de plans de rationalisation.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

t) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des dirigeants ou à des administrateurs qui prévoient le règlement en espèces, telles que les unités d'actions différées et les unités d'actions liées à la performance, ou le règlement en espèces ou autres actifs au gré du détenteur, telles que les options d'achat d'actions, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

La juste valeur des unités d'actions différées et des unités d'actions liées à la performance est déterminée selon le cours de l'action afférente à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites à la note 22.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de charges financières, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt anticipé des actifs du régime compris dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

v) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs prévus, un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 15.

ii) Contenu audiovisuel

Aux fins de la comptabilisation des droits télévisuels, la direction utilise des hypothèses pour estimer les revenus futurs aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette, ainsi que de la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés. Ces hypothèses tiennent compte, entre autres facteurs, des statistiques de téléspectateurs et d'abonnés, du marché publicitaire, de la stratégie de diffusion et du type de contenu. Ces estimations peuvent avoir un impact significatif sur les coûts de contenu audiovisuel comptabilisés à l'état des résultats et sur la valeur comptable du contenu audiovisuel au bilan.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Utilisation d'estimations (suite)

iii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 24.

iv) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à une tierce partie à la date de l'évaluation. Notamment, une évaluation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. L'évaluation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges est présentée à la note 17.

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services publicitaires, redevances, services de location, de postproduction, de distribution et autres services rendus ainsi que les ventes de produits est la suivante :

	2020	2019
Services publicitaires	225 044 \$	261 392 \$
Redevances	140 598	142 007
Services de location, de postproduction, de distribution et autres services rendus ⁽¹⁾	78 797	94 562
Ventes de produits ⁽²⁾	63 705	71 949
	508 144 \$	569 910 \$

⁽¹⁾ Les revenus de location de studios, de mobiles, d'équipements et d'espaces locatifs représentent 29 577 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (37 159 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Par ailleurs, les revenus de services incluent également les activités du secteur production et distribution.

⁽²⁾ Les revenus de ventes de produits incluent la vente de magazines en kiosque et par abonnement ainsi que la vente de contenu audiovisuel.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES ET COÛTS LIÉS AU PERSONNEL

Les principales composantes des achats de biens et services se détaillent comme suit :

	Note	2020	2019
Achats de biens et services :			
Droits et coûts de contenu audiovisuel		224 192 \$	241 470 \$
Tirage et distribution		15 399	20 913
Services rendus par la société mère			
- Commissions sur ventes publicitaires		23 288	27 770
- Autres		8 603	8 587
Coûts liés aux immeubles		16 932	17 245
Marketing, publicité et promotion		13 958	15 066
Autres		17 400	22 081
		319 772	353 132
Coûts liés au personnel	23	103 066 \$	144 338 \$
		422 838 \$	497 470 \$

4. CHARGES FINANCIÈRES

	2020	2019
Intérêts sur la dette	972 \$	2 554 \$
Amortissement des frais de financement	61	178
Intérêts sur les obligations locatives	622	679
Charge d'intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	312	390
Autres	568	91
	2 535 \$	3 892 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

5. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET AUTRES

	2020	2019
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	5 088 \$	3 794 \$
Autres	1 109	2 096
	6 197 \$	5 890 \$

Frais de rationalisation des activités d'exploitation

Au cours des exercices 2020 et 2019, la Société a enregistré une charge nette découlant de la rationalisation des activités d'exploitation à la suite de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts répartie entre les secteurs comme suit :

	2020	2019
Télédiffusion	3 606 \$	1 275 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	1 074	113
Magazines	408	2 406
	5 088 \$	3 794 \$

Pour l'exercice 2020, les frais de rationalisation comprennent un montant de 85 000 \$ (1 000 000 \$ en 2019) pour des baux onéreux s'échelonnant jusqu'en juin 2022 relativement à des locaux inutilisés à la suite de la mise en place de plans de rationalisation dans le secteur magazines.

Autres

Au cours de l'exercice 2020, la Société a réévalué à la hausse la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition d'Incendo (note 6) à la suite de la revue des hypothèses et de la fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières utilisées lors de la comptabilisation initiale de cette transaction. Cette réévaluation a entraîné une charge supplémentaire de 1 565 000 \$. Au cours de l'exercice 2019, la Société a comptabilisé une charge de 2 263 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises dont 1 794 000 \$ à titre d'obligation d'investissement au système de radiodiffusion dans le cadre de l'acquisition des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc. (note 6).

Au cours de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé un gain sur radiation d'obligations locatives de 328 000 \$ (note 19) ainsi qu'un gain de 254 000 \$ lié à la disposition d'actifs pour des produits de disposition totalisant 323 000 \$.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisitions 2019

a) Serdy

Le 13 février 2019, la Société a acquis les actions des sociétés faisant partie des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc., incluant les chaînes « Évasion » et « Zeste », pour un prix d'achat totalisant 25 604 000 \$ incluant un montant de 1 604 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties, moins des espèces acquises de 519 000 \$.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de bonifier son offre de contenu télévisuel au bénéfice de ses téléspectateurs et de ses annonceurs. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de la qualité du contenu et des synergies attendues.

Dans le cadre de l'approbation de cette transaction et des conditions afférentes, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a exigé de la Société des investissements de l'ordre de 1 794 000 \$ en avantages tangibles, plus spécifiquement des investissements au système canadien de radiodiffusion visant le soutien de productions de langue française. Cette obligation a été comptabilisée à titre de coût lié aux acquisitions dans les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres.

b) Incendo

Le 1^{er} avril 2019, en vertu d'une entente conclue le 22 février 2019, la Société a procédé à l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo, pour une contrepartie en espèces de 10 392 000 \$ (déduction faite des espèces acquises de 859 000 \$ et d'un remboursement de 644 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties) et un solde à payer d'une juste valeur de 6 818 000 \$ à la date d'acquisition. Le prix d'achat est également assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois années suivant la date d'acquisition. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a procédé à la réévaluation de la contrepartie conditionnelle (note 5). Au cours de l'exercice 2020, la Société a effectué un premier paiement de 3 519 000 \$ en lien avec le solde à payer comptabilisé à la date d'acquisition.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de diversifier ses sources de revenus et d'élargir sa présence à l'international, notamment sur les marchés anglophones. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de l'expertise de l'entreprise et de la croissance future attendue.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

Acquisitions 2019 (suite)

La répartition finale de la juste valeur des éléments d'actif et de passif relatifs à ces acquisitions se détaille comme suit :

	Serdy		Incendo		Total
Éléments non monétaires d'actif acquis					
Actif à court terme	11 997	\$	14 004	\$	26 001
Contenu audiovisuel à long terme	3 893		4 191		8 084
Immobilisations	1 720		156		1 876
Actifs incorporels	8 661		12 575		21 236
Actifs liés au droit d'utilisation	1 469		249		1 718
Impôts différés ⁽²⁾	241		2 007		2 248
Écart d'acquisition ⁽¹⁾⁽²⁾	4 813		7 781		12 594
	32 794		40 963		73 757
Éléments de passif pris en charge					
Passif à court terme	5 404		17 390		22 794
Obligations locatives	1 469		249		1 718
Impôts différés	–		4 375		4 375
	6 873		22 014		28 887
Éléments d'actif net acquis à la juste valeur	25 921	\$	18 949	\$	44 870
Contrepartie					
Espèces	25 085	\$	10 392	\$	35 477
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle ⁽³⁾	–		8 557		8 557
Placement dans Canal Évasion inc. détenu à 8,3 % par la Société	836		–		836
	25 921	\$	18 949	\$	44 870

(1) L'écart d'acquisition n'est pas déductible fiscalement.

(2) Au cours de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé un ajustement non significatif de 2 007 000 \$ au niveau de l'actif d'impôts différés en lien avec l'acquisition d'Incendo. Par conséquent, l'écart d'acquisition a été ajusté à la baisse du même montant. Cet ajustement a été reflété dans l'information financière comparative.

(3) La portion à court terme des sommes à payer et de la contrepartie conditionnelle en lien avec l'acquisition du groupe Incendo est présentée sous la rubrique « Crédoiteurs, charges à payer et provisions » alors que la portion à long terme est présentée sous la rubrique « Autres éléments de passif » dans le bilan consolidé.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice se présentent comme suit :

	2020	2019
Exigibles	15 348 \$	4 727 \$
Différés	(3 503)	1 423
	11 845 \$	6 150 \$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,5 % en 2020 (26,6 % en 2019) et les impôts sur le bénéfice aux états consolidés des résultats :

	2020	2019
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	11 460 \$	5 944 \$
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :		
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	530	178
Autres	(145)	28
Impôts sur le bénéfice	11 845 \$	6 150 \$

Les principaux éléments constituant le montant de l'actif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur (le recouvrement) la charge d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2020	2019	2020	2019
Créditeurs, charges à payer et provisions	2 769 \$	2 402 \$	(367) \$	(980) \$
Régimes à prestations définies	6 898	1 676	(1 648)	(1 192)
Immobilisations	2 764	1 225	(1 539)	1 082
Actifs liés au droit d'utilisation et obligations locatives	282	582	300	(287)
Écart d'acquisition et actifs incorporels	1 293	603	(690)	(1 240)
Autres	3 343	3 784	441	4 040
	17 349 \$	10 272 \$	(3 503) \$	1 423 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les changements dans l'actif net d'impôts différés se présentent comme suit :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	10 272 \$	14 473 \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	3 503	(1 423)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	3 574	(644)
Acquisitions d'entreprises (note 6)	–	(2 127)
Autres	–	(7)
Solde à la fin de l'exercice	17 349 \$	10 272 \$
Actifs d'impôts différés	23 923	16 710
Passifs d'impôts différés	(6 574)	(6 438)
	17 349 \$	10 272 \$

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2020, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant approximatif de 9 574 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et qui viennent à échéance d'ici 2039.

De plus, la Société dispose d'un montant de 166 343 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

- a) La variation nette hors caisse des éléments d'exploitation, déduction faite de l'incidence des acquisitions d'entreprises, se présente comme suit :

	2020		2019	
Débiteurs	6 492	\$	4 840	\$
Contenu audiovisuel	(27 127)		(4 622)	
Créditeurs, charges à payer et provisions	5 933		(24 231)	
Droits de contenu à payer	(21 194)		12 842	
Impôts sur le bénéfice	9 223		(158)	
Régimes à prestations définies	5 616		2 652	
Autres	(1 670)		2 208	
	(22 727)	\$	(6 469)	\$

- b) Les montants nets versés pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2020		2019	
Intérêts versés	1 920	\$	2 969	\$
Impôts sur le bénéfice versés (déduction faite des encaissements)	6 125		4 854	

9. DÉBITEURS

	Note	2020		2019	
Comptes clients	27 b)	67 272	\$	78 590	\$
Autres débiteurs		26 939		28 654	
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et associées		42 966		47 409	
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir		16 883		5 899	
		154 060	\$	160 552	\$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. CONTENU AUDIOVISUEL

	2020			
	Court terme		Long terme	Total
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	2 816	\$	1 042	\$ 3 858
Droits de diffusion et de distribution	109 642		56 203	165 845
Stocks	524		–	524
	112 982	\$	57 245	\$ 170 227
				2019
	Court terme		Long terme	Total
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	4 830	\$	436	\$ 5 266
Droits de diffusion et de distribution	82 810		54 242	137 052
Stocks	782		–	782
	88 422	\$	54 678	\$ 143 100

Le coût des stocks et les charges liées aux émissions, aux droits de diffusion et de distribution inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 291 693 000 \$ en 2020 (332 196 000 \$ en 2019). En 2020, un montant total de 2 274 000 \$ a été comptabilisé dans les achats de biens et services à titre de dépréciation de contenu audiovisuel (un renversement de charge de 1 137 000 \$ en 2019).

11. PLACEMENTS

	2020		2019	
Télé Inter-Rives Ltée, entreprise associée, participation de 45 %	10 061	\$	9 390	\$
Publications Senior inc., entreprise associée, participation de 50 %	1 122		1 122	
Autres placements	55		86	
	11 238	\$	10 598	\$

Télé Inter-Rives est une entreprise exploitant quatre stations régionales de télévision dont deux sont des stations associées au Réseau TVA. Son établissement principal est situé à Rivière-du-Loup, Québec, Canada.

Publications Senior inc. est une entreprise exploitant des magazines et sites web, principalement « Le Bel Âge » et « Good Times ». Son établissement principal est situé à Montréal, Québec, Canada.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

12. IMMOBILISATIONS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Coût :				
Solde au 31 décembre 2018	191 231 \$	267 778 \$	3 066 \$	462 075 \$
Acquisitions ⁽¹⁾	2 666	7 712	4 534	14 912
Acquisitions d'entreprises	1 396	480	–	1 876
Reclassement	437	1 264	(1 701)	–
Radiations et dispositions	(412)	(2 714)	–	(3 126)
Solde au 31 décembre 2019	195 318	274 520	5 899	475 737
Acquisitions ⁽¹⁾	2 002	5 906	4 798	12 706
Reclassement	2 052	3 248	(5 300)	–
Radiations et dispositions	(180)	(137)	–	(317)
Solde au 31 décembre 2020	199 192 \$	283 537 \$	5 397 \$	488 126 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :				
Solde au 31 décembre 2018	85 472 \$	190 020 \$	– \$	275 492 \$
Amortissement	7 153	20 565	–	27 718
Radiations et dispositions	(412)	(2 714)	–	(3 126)
Solde au 31 décembre 2019	92 213	207 871	–	300 084
Amortissement	7 129	15 914	–	23 043
Radiations et dispositions	(122)	(126)	–	(248)
Solde au 31 décembre 2020	99 220 \$	223 659 \$	– \$	322 879 \$
Valeur nette comptable :				
Au 31 décembre 2019	103 105 \$	66 649 \$	5 899 \$	175 653 \$
Au 31 décembre 2020	99 972	59 878	5 397	165 247

⁽¹⁾ La variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par des créiteurs, composée majoritairement d'équipements, est une baisse de 769 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (une hausse de 743 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion ⁽¹⁾	Logiciels, sites Internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ⁽¹⁾	Projets en cours de développement	Total
Coût :					
Solde au 31 décembre 2018	92 569 \$	63 134 \$	31 911 \$	2 646 \$	190 260 \$
Acquisitions ⁽²⁾	–	2 604	–	1 417	4 021
Acquisitions d'entreprises	–	1 251	19 985	–	21 236
Reclassement	–	2 586	–	(2 586)	–
Radiations et dispositions	–	(4 961)	(3 670)	–	(8 631)
Solde au 31 décembre 2019	92 569	64 614	48 226	1 477	206 886
Acquisitions ⁽²⁾	–	2 038	–	1 107	3 145
Reclassement	–	1 142	–	(1 142)	–
Radiations et dispositions	–	(2 373)	–	–	(2 373)
Solde au 31 décembre 2020	92 569 \$	65 421 \$	48 226 \$	1 442 \$	207 658 \$

Au 31 décembre 2020, le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composés de logiciels, sites Internet et applications mobiles, est de 17 315 000 \$ (16 518 000 \$ au 31 décembre 2019). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 994 000 \$ (241 000 \$ en 2019) et a radié un actif complètement amorti d'un coût initial de 197 000 \$ (122 000 \$ en 2019).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion ⁽¹⁾	Logiciels, sites Internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ⁽¹⁾	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Solde au 31 décembre 2018	92 569 \$	56 513 \$	27 516 \$	– \$	176 598 \$
Amortissement	–	4 987	4 621	–	9 608
Radiations et dispositions	–	(4 961)	(3 670)	–	(8 631)
Solde au 31 décembre 2019	92 569	56 539	28 467	–	177 575
Amortissement	–	3 666	3 762	–	7 428
Radiations et dispositions	–	(2 373)	–	–	(2 373)
Solde au 31 décembre 2020	92 569 \$	57 832 \$	32 229 \$	– \$	182 630 \$

Valeur nette comptable :

Solde au 31 décembre 2019	– \$	8 075 \$	19 759 \$	1 477 \$	29 311 \$
Solde au 31 décembre 2020	–	7 589	15 997	1 442	25 028

⁽¹⁾ Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent des licences de télédiffusion, complètement dépréciées, qui sont affectées à l'UGT du secteur télédiffusion ainsi qu'une licence d'exploitation d'un magazine, complètement dépréciée. Ils comprennent également des marques de commerce affectées à l'UGT du secteur télédiffusion ainsi qu'à l'UGT du secteur magazines pour une valeur nette comptable de 4 050 000 \$ en 2020 et 2019.

⁽²⁾ La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par des créiteurs, composée majoritairement de logiciels, est une hausse de 476 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (une baisse de 606 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019).

Au 31 décembre 2020, l'amortissement et la dépréciation cumulés des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composés de logiciels, sites Internet et applications mobiles, est de 15 230 000 \$ (14 758 000 \$ au 31 décembre 2019). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a enregistré une dépense d'amortissement pour les actifs incorporels générés à l'interne de 669 000 \$ (485 000 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des actifs incorporels générés à l'interne est de 2 085 000 \$ (1 760 000 \$ au 31 décembre 2019).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

14. ACTIFS LIÉS AU DROIT D'UTILISATION

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, les changements dans la valeur nette comptable des actifs liés au droit d'utilisation sont les suivants :

	Note	2020	2019
Coût :			
Solde au début de l'exercice		21 551 \$	22 210 \$
Acquisitions financées par obligations locatives	19	4 655	572
Acquisitions d'entreprises	6	–	1 718
Radiations et autres		(331)	(2 949)
Solde à la fin de l'exercice		25 875 \$	21 551 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :			
Solde au début de l'exercice		13 021 \$	12 516 \$
Amortissement		2 859	2 985
Radiations et autres		(331)	(2 480)
Solde à la fin de l'exercice		15 549 \$	13 021 \$
Valeur comptable nette		10 326	8 530

La Société ne comptabilise pas d'actif lié au droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de courte durée ou pour lesquels les actifs sous-jacents sont de faible valeur. La charge de location en lien avec ces contrats n'est pas significative.

La valeur comptable nette inclut des actifs liés au droit d'utilisation avec des sociétés sous contrôle commun de 138 000 \$ (385 000 \$ en 2019) et la dépense d'amortissement en lien avec ces contrats est de 247 000 \$ (414 000 \$ en 2019).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. ÉCART D'ACQUISITION

La valeur comptable nette de l'écart d'acquisition se détaille comme suit :

UGT	2020	2019
Télédiffusion	4 813 \$	4 813 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	9 102	9 102
Production et distribution	7 781	7 781
	21 696 \$	21 696 \$

Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. Les hypothèses tiennent compte, entre autres, des statistiques d'abonnés, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la prolifération des plateformes de médias, de l'évolution de la technologie et des structures de coûts d'exploitation.

Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans du plan stratégique. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut également estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui s'appuie sur des multiples de la performance opérationnelle d'entités comparables, des paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles, plutôt que d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués :

	2020		2019	
UGT	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télédiffusion ⁽¹⁾	11,1 %	– %	13,2 %	-1,0 %
Services cinématographiques et audiovisuels ⁽¹⁾	10,7 %	2,0 %	10,9 %	2,0 %
Production et distribution ⁽¹⁾	13,7 %	1,0 %	13,9 %	1,0 %

⁽¹⁾ La valeur recouvrable pour ces UGT est basée sur la valeur d'utilité en 2020 et en 2019.

Pour l'UGT du secteur des services cinématographiques et audiovisuels, toute variation significative du taux d'actualisation avant impôts (CMPC) ou du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le test le plus récent réalisé, pourrait résulter en une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de l'UGT.

16. CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS

	2020	2019
Comptes fournisseurs et charges à payer	55 533 \$	49 479 \$
Salaires et avantages sociaux des employés	22 161	24 015
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et associées	24 753	25 621
Provisions	2 665	1 942
Rémunération à base d'actions	787	2 466
Intérêts à payer et autres	167	422
	106 066 \$	103 945 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

17. ÉVENTUALITÉS

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales et par ces dernières sont en instance. Dans le cadre de litiges commerciaux avec un câblodistributeur, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société ainsi que contre Québecor et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

18. DETTE ÉCHÉANT À COURT TERME

	2020	2019
Facilité de crédit bancaire ⁽¹⁾	27 126 \$	44 863 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(9)	(17)
Dettes échéant à court terme	27 117 \$	44 846 \$

⁽¹⁾ La facilité de crédit bancaire de la Société est composée d'un crédit rotatif garanti d'un montant de 75 000 000 \$, échéant le 24 février 2021. Le crédit rotatif garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, le LIBOR, le taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier. La facilité de crédit bancaire comporte des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de la Société de contracter d'autres dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elle est garantie par la totalité de ses biens meubles ainsi qu'une hypothèque immobilière sur son immeuble du siège social. Au 31 décembre 2020, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentent une acceptation bancaire de 19 976 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 1,88 % ainsi qu'une avance au montant de 7 150 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 2,85 %, en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 133 000 \$. Au 31 décembre 2019, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient 44 863 000 \$ d'acceptations bancaires portant intérêt au taux effectif de 3,39 % en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 155 000 \$.

Le 11 février 2021, la Société a amendé son crédit rotatif garanti de 75 000 000 \$ afin de proroger son échéance du 24 février 2021 au 24 février 2022 et de modifier certains termes et conditions de ce dernier.

Au 31 décembre 2020, la Société respectait les conditions relatives à sa facilité de crédit bancaire.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

19. OBLIGATIONS LOCATIVES

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, les changements aux obligations locatives sont les suivants :

	Note	2020	2019
Solde au début de l'exercice		11 216 \$	13 603 \$
Obligations locatives finançant les actifs liés au droit d'utilisation		4 655	572
Acquisitions d'entreprises	6	–	1 718
Remboursements		(3 394)	(4 040)
Radiations et autres		(328)	(637)
Solde à la fin de l'exercice		12 149 \$	11 216 \$

Les obligations locatives dues à des sociétés sous contrôle commun totalisent 207 000 \$ au 31 décembre 2020 (513 000 \$ au 31 décembre 2019).

Les taux d'intérêt sur les obligations locatives varient entre 4,0 % et 6,5 % aux 31 décembre 2020 et 2019.

Les remboursements d'obligations locatives au cours des prochaines années sont les suivants :

2021		3 001 \$
2022		2 175
2023		1 672
2024		1 124
2025		1 118
2026 et ultérieurement		3 059
		12 149 \$

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2020	2019
Droits de contenu à payer		4 911 \$	5 113 \$
Régimes à prestations définies	24	23 590	4 489
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle		6 427	4 409
Rémunération à base d'actions ⁽¹⁾		2 345	1 669
Revenus reportés		360	1 410
Autres		590	986
		38 223 \$	18 076 \$

⁽¹⁾ La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créditeurs, charges à payer et provisions.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

	2020	2019
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
38 885 535 actions classe B	207 208	207 208
	207 280 \$	207 280 \$

Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2020	2019
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	32 317 \$	16 452 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation (en actions)	43 205 535	43 205 535
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	0,75 \$	0,38 \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

22. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l'octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de clôture des actions à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d'actions classe B pouvant être émises au terme du régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants est de 2 200 000.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

a) Régime d' options d' achat d' actions classe B à l' intention des dirigeants (suite)

Les détenteurs d' options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d' actions à l' égard desquelles l' option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur au marché excède le prix de souscription des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix de souscription. La valeur au marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l' option est levée. Les détenteurs d' options se sont engagés à obtenir le consentement de la Société avant d' exercer leur droit à souscrire aux actions à l' égard desquelles ils désirent lever leurs options.

À moins que le comité des ressources humaines et de régie d' entreprise n' en décide autrement, les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l' une des modalités suivantes :

- i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l' octroi;
- ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l' octroi;
- iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l' octroi.

Depuis 2018, le comité des ressources humaines et de régie d' entreprise a déterminé que les options seraient acquises en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % serait acquise trois ans suivant la date de l' octroi.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d' achat d' actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2020 et 2019 :

	2020		2019	
	Nombre	Prix d' exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d' exercice moyen pondéré
Solde au début de l' exercice	515 000	2,43 \$	340 000	2,99 \$
Octroyées	310 000	1,40	290 000	2,05
Annulées	(30 000)	1,65	(115 000)	3,13
Solde à la fin de l' exercice	795 000	2,06 \$	515 000	2,43 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l' exercice	35 000	6,85 \$	28 000	6,85 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

a) Régime d' options d' achat d' actions classe B à l' intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant résume l' information relative aux options d' achat d' actions en circulation au 31 décembre 2020 :

Fourchettes des prix d' exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d' années avant l' échéance	Prix d' exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d' exercice moyen pondéré
1,40 \$ à 2,05 \$	530 000	9,08	1,69 \$	–	– \$
2,16 \$	230 000	7,78	2,16	–	–
6,85 \$	35 000	4,09	6,85	35 000	6,85
1,40 \$ à 6,85 \$	795 000	8,48	2,06 \$	35 000	6,85 \$

b) Régime d' options d' achat d' actions de Québec Média

En vertu d' un régime d' options d' achat d' actions instauré par Québec Média, des options ont été octroyées aux membres de la haute direction, aux cadres supérieurs et autres employés clés de Québec Média et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date de l' octroi, à un prix d' exercice n' étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires de Québec Média, au moment de l' octroi, telle que déterminée par le conseil d' administration de Québec Média (advenant que les actions ordinaires de Québec Média ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l' octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date d' octroi des actions ordinaires de Québec Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québec Média ne sont pas inscrites à une bourse reconnue, les options acquises sont exerçables uniquement durant les périodes suivantes : du 1^{er} mars au 30 mars; du 1^{er} juin au 29 juin; du 1^{er} septembre au 29 septembre; et du 1^{er} décembre au 30 décembre de chaque année. Au moment de la levée d' une option, les détenteurs d' options peuvent, à leur discrétion : i) demander que la plus-value des actions sous-jacentes à une option acquise leur soit versée en espèces ou ii) souscrire, sous certaines conditions, à des actions ordinaires de Québec Média.

À l' exception de certaines circonstances et à moins que le comité des ressources humaines et de régie d' entreprise de Québec Média n' en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l' une des méthodes suivantes, déterminée par le comité des ressources humaines et de régie d' entreprise au moment de l' octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l' octroi; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l' octroi; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l' octroi.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d' options d' achat d' actions de Québecor Média (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d' achat d' actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019 :

	2020		2019	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	31 600	69,19 \$	66 850	64,88 \$
Exercées	(23 800)	68,83	(31 650)	60,20
Annulées	–	–	(3 600)	68,20
Solde à la fin de l'exercice	7 800	70,29 \$	31 600	69,19 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	7 800	70,29 \$	25 900	68,89 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, un montant de 1 182 000 \$ a été déboursé par la Société pour les options d' achat d' actions de Québecor Média exercées (1 362 000 \$ en 2019).

Le tableau suivant résume l' information relative aux options d' achat d' actions en circulation au 31 décembre 2020 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d' années avant l' échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
63,50 \$ à 70,56 \$	7 800	4,18	70,29 \$	7 800	70,29 \$
63,50 \$ à 70,56 \$	7 800	4,18	70,29 \$	7 800	70,29 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Québec

Ce régime d'options d'achat d'actions a été instauré par Québecor pour les administrateurs, membres de la haute direction, cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor et ses filiales. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions catégorie B de Québecor sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options. La durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Selon les provisions du régime, les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Le conseil d'administration de Québecor peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice au moment de chaque octroi. Ainsi, depuis 2018, le conseil d'administration a déterminé que les options seraient acquises sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 ⅓ serait acquise trois ans suivant la date de l'octroi. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions catégorie B de Québecor au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur de marché des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Les détenteurs d'options se sont engagés à obtenir le consentement de Québecor avant d'exercer leur droit de souscrire aux actions au moment d'exercer leurs options.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019 :

	2020		2019	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	420 500	28,82 \$	250 000	26,52 \$
Octroyées	210 295	33,19	215 250	31,59
Annulées	(40 000)	29,86	(44 750)	29,33
Solde à la fin de l'exercice	590 795	30,30 \$	420 500	28,82 \$

Aucune option d'achat d'actions de ce régime ne pouvait être exercée aux 31 décembre 2020 et 2019.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2020 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
26,52 \$ à 33,19 \$	590 795	8,58	30,30 \$	–	– \$
26,52 \$ à 33,19 \$	590 795	8,58	30,30 \$	–	– \$

d) Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance

Groupe TVA offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») et un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») à l'intention de certains gestionnaires basés sur les actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA (« actions classe B de Groupe TVA »). Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions classe B de Groupe TVA. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes.

Québecor offre également un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés et de ceux de ses filiales basés, entre autres, sur les actions catégorie B de Québecor. Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions catégorie B de Québecor. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

d) Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance (suite)

Le tableau suivant présente les changements apportés aux unités en circulation dans les régimes d'UAD et d'UAP pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 :

	Unités en circulation	
	UAD	UAP
Groupe TVA		
Solde au début de l'exercice	177 256	131 129
Rachetées	–	(131 129)
Annulées	(20 692)	–
Solde à la fin de l'exercice	156 564	–
Québecor		
Solde au début de l'exercice	29 150	16 148
Octroyées	644	–
Rachetées	–	(16 148)
Annulées	(4 322)	–
Solde à la fin de l'exercice	25 472	–

Un montant de 865 000 \$ a été déboursé par la Société pour les rachats d'UAP en 2020 (703 000 \$ en 2019).

e) Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime d'UAD, chaque administrateur qui n'est pas membre de la direction de la Société doit recevoir une valeur minimale de 15 000 \$ par année sous forme d'UAD (« portion obligatoire »). Lorsque le seuil de détention minimale décrit à la Politique de détention minimale des administrateurs est atteint, la portion obligatoire est réduite à un minimum de 10 000 \$ par année. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % de la rémunération globale qui lui est payable en espèces à l'égard de ses services à titre d'administrateur.

La valeur d'une UAD correspond au cours moyen pondéré des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement cette date. Les UAD donnent le droit de recevoir des dividendes qui seraient versés sous forme d'UAD additionnelles au même taux que celui qui s'appliquerait, de temps à autre, aux dividendes versés sur les actions classe B sans droit de vote.

Le régime d'UAD prévoit que la totalité des UAD créditées au compte de l'administrateur est rachetée à sa demande par la Société et sa valeur lui est payée après qu'il ait cessé d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond au cours de clôture des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de rachat. Au 31 décembre 2020, le nombre total d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 357 798 (300 088 au 31 décembre 2019).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

f) Hypothèses pour estimer la juste valeur des options à base d'actions

La juste valeur des options d'achat d'actions des régimes d'options de la Société, de Québec Média et de Québec a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société, de Québec Média et de Québec aux 31 décembre 2020 et 2019 :

	Groupe TVA		Québec Média		Québec	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Taux d'intérêt sans risque	0,53 %	1,80 %	0,27 %	1,79 %	0,53 %	1,80 %
Taux de dividende	– %	– %	1,00 %	1,00 %	2,43 %	1,35 %
Volatilité prévue	56,27 %	51,81 %	28,96 %	14,65 %	21,18 %	17,94 %
Durée restante prévue	4,5 ans	4,9 ans	1,0 an	1,1 an	4,6 ans	5,1 ans

Puisqu'en date du 31 décembre 2020, les actions ordinaires de Québec Média n'étaient pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de la société mère de Québec Média. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2020, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 436 000 \$ (1 468 000 \$ au 31 décembre 2019).

g) Charge de rémunération à base d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, une charge de rémunération de 1 066 000 \$ liée à tous les régimes de rémunération à base d'actions a été comptabilisée (2 397 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 13 282 000 \$ (11 274 000 \$ en 2019) au titre de l'aide gouvernementale principalement pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Des crédits d'impôt et de l'aide gouvernementale ont été comptabilisés en réduction des charges d'exploitation principalement contre les coûts liés au personnel pour un montant de 28 958 000 \$ (nil en 2019) ainsi que contre les frais de production des émissions pour un montant de 170 000 \$ (455 000 \$ en 2019).

Des crédits d'impôt au montant de 5 541 000 \$ (3 657 000 \$ en 2019) ont été comptabilisés en réduction des coûts de production du secteur production et distribution, lesquels sont inclus sous « Contenu audiovisuel » au bilan.

Les revenus reportés incluent un montant de 3 090 000 \$ (2 387 000 \$ en 2019) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre à certains cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite.

Les régimes de retraite de Groupe TVA sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire québécoise ou fédérale. La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de financement des régimes de retraite est insuffisant tel que défini par les lois applicables au Québec et au fédéral. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membres de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance de l'ensemble des politiques liées aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit et de gestion des risques. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par le comité de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivant présente les informations relatives aux régimes à prestations définies et fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2020	2019	2020	2019
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	316 819 \$	277 477 \$	606 \$	701 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	6 047	4 869	18	18
Frais d'intérêts	9 896	10 881	20	26
Cotisations des participants	2 797	2 673	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses financières	30 318	33 344	52	58
Hypothèses démographiques	–	62	–	–
Modifications liées à l'expérience des participants	(2 717)	(386)	–	(127)
Prestations payées	(11 552)	(12 101)	(44)	(44)
Coûts des services passés	152	–	–	–
Autres	–	–	(60)	(26)
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	351 760 \$	316 819 \$	592 \$	606 \$
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	320 326 \$	281 859 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	23 733	44 666	–	–
Cotisations de l'employeur	1 547	3 229	44	44
Cotisations des participants	2 797	2 673	–	–
Prestations payées	(11 552)	(12 101)	(44)	(44)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	336 851 \$	320 326 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2020, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 16,2 années (15,6 années au 31 décembre 2019). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 11 641 000 \$ en 2021.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2020	2019
Titres de capitaux propres :		
Canadiens	17,1 %	20,3 %
Étrangers	37,6	34,3
Titres de créances	44,6	45,3
Autres	0,7	0,1
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des titres de capitaux propres et des titres de créances est basée sur des prix cotés sur un marché actif contrairement à la juste valeur des autres placements qui ne l'est pas.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2020	2019	2020	2019
Rapprochement de l'état de la capitalisation				
Obligations liées aux régimes	(351 760) \$	(316 819) \$	(592) \$	(606) \$
Juste valeur des actifs des régimes	336 851	320 326	–	–
Surplus (déficit) des régimes	(14 909)	3 507	(592)	(606)
Plafonnement de l'actif	(8 089)	(7 390)	–	–
Montant net constaté⁽¹⁾	(22 998) \$	(3 883) \$	(592) \$	(606) \$

⁽¹⁾ Le montant net constaté pour 2020 représente un passif de 23 590 000 \$ inclus dans les « Autres éléments de passif » (4 489 000 \$ au 31 décembre 2019) (note 20).

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2020	2019	2020	2019
(Perte) gain actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	(27 602) \$	(33 020) \$	(52) \$	70 \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêt anticipés dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	14 638	34 513	–	–
Plafonnement de l'actif	(469)	858	–	–
Réévaluations comptabilisées dans le résultat global	(13 433) \$	2 351 \$	(52) \$	70 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2020	2019	2020	2019
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	6 047 \$	4 869 \$	18 \$	18 \$
Coût des services passés et autres	867	665	–	–
Intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	292	364	20	26
Coût net des prestations	7 206 \$	5 898 \$	38 \$	44 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2020 se chiffrait à 2 824 000 \$ (2 819 000 \$ en 2019).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 2 994 000 \$ en 2021, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 1 591 000 \$ ont été payées en 2020).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019 sont les suivantes :

	Prestations de retraite et Avantages complémentaires à la retraite	
	2020	2019
Obligations liées aux régimes		
Taux à la fin de l'exercice :		
Taux d'actualisation	2,50 %	3,10 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00
Coût des prestations périodiques		
Taux à la fin de l'exercice précédent :		
Taux d'actualisation	3,10 %	3,90 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00

L'âge de retraite moyen présumé des participants utilisé varie selon le régime et était en moyenne de 61 ans en 2020 et en 2019.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 6,6 % à la fin de 2020. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 7 prochaines années pour s'établir à 5,0 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2020, une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation diminuerait de 5 207 000 \$ l'obligation au titre des prestations de retraite et de 9 000 \$ l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite.

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres de la haute direction et des membres du conseil d'administration de la Société. Leur rémunération est la suivante :

	2020	2019
Salaires et avantages à court terme	4 723 \$	4 554 \$
Rémunération à base d'actions	951	2 132
Autres avantages à long terme	435	364
	6 109 \$	7 050 \$

Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées, pour un montant total de 105 622 000 \$ (105 802 000 \$ en 2019).
- La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 48 681 000 \$ (56 980 000 \$ en 2019).
- De plus, au cours de l'exercice 2020, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 5 070 000 \$ (6 143 000 \$ en 2019). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.
- La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 3 420 000 \$ (3 420 000 \$ en 2019).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

a) Contrats d'acquisition de services et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats d'acquisition de services, de droits de diffusion et de distribution, d'immobilisations et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 510 858 000 \$, dont 3 200 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

2021	144 676	\$
2022 à 2025	328 430	
2026 et ultérieurement	37 752	\$

Les engagements de droits comprennent les engagements découlant de l'entente avec Rogers Communications conclue par Québecor Média et Groupe TVA en 2013 concernant les droits de diffusion francophones de la Ligue Nationale de hockey pour le Canada. Les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette échéant à court terme est fondée sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

La juste valeur de la dette échéant à court terme correspond à sa valeur comptable aux 31 décembre 2020 et 2019.

b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société utilise la méthode des pertes de crédit attendues pour estimer la provision. Cette méthode tient compte des risques de crédit propres à ses clients, la durée de vie attendue de ces actifs financiers, les tendances historiques ainsi que les conditions économiques. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2020, 7,8 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (8,3 % au 31 décembre 2019) dont 43,0 % étaient provisionnés (30,9 % au 31 décembre 2019).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour pertes de crédit attendues pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	1 766 \$	2 555 \$
Variation des pertes de crédit attendues	342	104
Radiation	(131)	(893)
Solde à la fin de l'exercice	1 977 \$	1 766 \$

c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les paiements d'impôts sur le bénéfice, les contributions aux régimes de retraite, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 décembre 2020 les obligations et les échéances des passifs financiers importants de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Découvert bancaire	1 699 \$	1 699 \$	– \$	– \$
Créditeurs, charges à payer et provisions	113 658	113 658	–	–
Droits de contenu à payer	67 163	62 252	4 911	–
Obligations locatives	12 149	3 001	3 847	5 301
Dettes échéant à court terme	27 126	27 126	–	–
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle	7 144	717	6 427	–
Paiements d'intérêts ⁽¹⁾	2 320	826	720	774
Total	231 259 \$	209 279 \$	15 905 \$	6 075 \$

(1) Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 décembre 2020 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif garanti ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses concernant des transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise étrangère la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certaines dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à son crédit rotatif garanti. Au 31 décembre 2020, la dette échéant à court terme de la Société se composait entièrement de dette à taux variable.

e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres, d'une dette échéant à court terme, des obligations locatives et d'un découvert bancaire, moins les espèces.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Gestion du capital (suite)

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la structure du capital se présentait comme suit :

	2020	2019
Dette échéant à court terme	27 126 \$	44 863 \$
Obligations locatives	12 149	11 216
Découvert bancaire	1 699	–
Espèces	(2 838)	(3 383)
Passif net	38 136	52 696
Capitaux propres	311 066 \$	290 189 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans sa convention de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2020, la Société respecte les conditions relatives à sa convention de crédit.

28. INFORMATION SECTORIELLE

Au début du présent exercice, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. À la suite de ces changements, les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia, anciennement exercées par le secteur magazines, ont été regroupées avec les activités existantes de production commerciale du secteur télédiffusion. L'information financière de la période comparative a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Au début du deuxième trimestre 2019, la Société a revu ses secteurs d'activités afin de mieux refléter l'évolution de ses opérations et de sa structure de gestion à la suite de l'acquisition, le 1^{er} avril 2019, des sociétés du groupe Incendo (note 6). Ainsi, un nouveau secteur a été créé, soit le secteur production et distribution.

Également, depuis le 13 février 2019, à la suite de l'acquisition des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc. (note 6), les activités reliées aux chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » ont été intégrées dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les activités de postproduction ont été incluses dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent dorénavant des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

	2020					
	Télédiffusion	Services cinématographiques et audiovisuels	Magazines	Production et distribution	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	408 741 \$	58 664 \$	46 318 \$	11 432 \$	(17 011) \$	508 144 \$
Achats de biens et services	272 562	25 979	31 264	7 401	(17 434)	319 772
Coûts liés au personnel	75 203	18 606	6 379	2 878	–	103 066
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	60 976	14 079	8 675	1 153	423	85 306
Amortissement						33 330
Charges financières						2 535
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres						6 197
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice et part du bénéfice dans les entreprises associées						43 244 \$

(1) Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice net avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

						2019
	Télédiffusion	Services cinématographiques et audiovisuels	Magazines	Production et distribution	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	443 754 \$	71 259 \$	56 598 \$	13 371 \$	(15 072) \$	569 910 \$
Achats de biens et services	292 928	28 242	38 996	8 252	(15 286)	353 132
Coûts liés au personnel	106 330	26 764	8 963	2 281	–	144 338
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	44 496	16 253	8 639	2 838	214	72 440
Amortissement						40 311
Charges financières						3 892
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres						5 890
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice et part du bénéfice dans les entreprises associées						22 347 \$

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice net avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.